

CRÉDITS ECTS 2		VOLUME HORAIRE 24 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Céline KRAMSKI	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Céline KRAMSKI

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Droit	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B3.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Droit en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

- Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation
- Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion
- Assurer l'interface entre les différents interlocuteurs
- Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit

- Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.
- Utiliser les outils de l'informatique
- Rédiger, et contrôler tout document ou courrier relatif aux opérations journalières de l'entreprise

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés
- Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit
- Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion
- Développer un esprit de synthèse

S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission

- Organiser son travail afin de respecter les délais

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- Communiquer adéquatement à l'écrit et à l'oral, dans un contexte professionnel et en s'adaptant à son interlocuteur
- Ecrire de manière précise, correcte et pertinente, des écrits en lien avec la vie académique, la vie professionnelle et le domaine juridique
- Vulgariser du contenu juridique dans un langage clair

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'UE Communication professionnelle (DR337, bloc 3B, Q1, 2 crédits) vise à consolider les compétences communicationnelles de l'étudiant en droit dans la perspective de son insertion professionnelle, en particulier à l'écrit et à l'oral.

Elle poursuit un double objectif : d'une part, permettre à l'étudiant de vulgariser un contenu juridique de manière claire et accessible pour un public non spécialiste, et d'autre part, l'entraîner à argumenter et rédiger de manière précise, correcte et pertinente des écrits en lien avec la vie académique et professionnelle, notamment dans la perspective de son travail de fin d'études. L'UE mobilise ainsi plusieurs acquis d'apprentissage terminaux du bachelier en droit : s'insérer dans son milieu professionnel avec rigueur et créativité, communiquer en interne comme en externe en assurant l'interface entre interlocuteurs, mobiliser les savoirs et savoir-faire juridiques (terminologie, outils informatiques, rédaction de documents), analyser les données utiles à sa mission avec esprit de synthèse, et s'organiser pour respecter les délais. Sur le plan pédagogique, l'UE combine exposés théoriques, analyses de situations professionnelles concrètes (notamment via des supports vidéo), exercices de mise en situation et exercices de rédaction, avec un contenu centré sur les enjeux de la communication professionnelle, la vulgarisation juridique et l'accompagnement méthodologique à la rédaction, la présentation écrite et orale du travail de fin d'études.

CONTENU

Enjeux et pratique de la communication en contexte professionnel :

- Vulgarisation de contenus juridiques
- Argumentation écrite
- Rédaction, présentation écrite et orale du travail de fin d'études

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Sans objet

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ADRN3008 — Communication professionnelle 2	Supports (slides et vidéos) disponibles sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ADRN3008 — Communication professionnelle 2	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ADRN3008 — Communication professionnelle 2	Exposés théoriques et exercices d'application Analyse de situations concrètes de la vie professionnelle (via supports vidéo, notamment) Exercices de mise en situation Analyse de travaux et exercices de rédaction

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet : cette unité d'enseignement ne compte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'UE ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage, "Communication professionnelle 2", qui pèse donc pour 100% de la note finale de l'UE.

En première période d'évaluation (septembre-janvier), la note se compose de travaux — rédaction d'un écrit argumenté (50%) et vulgarisation d'un document juridique (20%), pour un total "Travaux" de 70% — et d'un examen oral de défense du contenu de l'écrit argumenté pondéré à 30%, soit un total de 100% pour l'activité.

En seconde session, la note se compose de travaux — rédaction d'un écrit argumenté (50%) et vulgarisation d'un document juridique (20%), pour un total "Travaux" de 70% — et d'un examen oral de défense du contenu de l'écrit argumenté pondéré à 30%, soit un total de 100% pour l'activité. La langue d'évaluation est le français. Cette note d'activité constitue la note finale de l'UE, dont la pondération-jury est de 40 pour 2 crédits.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ADRN3008 — Communication professionnelle 2	Septembre - Janvier ---Travaux : Rédaction d'un écrit argumenté - 50% + Vulgarisation d'un document juridique - 20% (Pondération 70%)
	Septembre - Janvier --- Examen : examen oral de défense du contenu de l'écrit argumenté - 30% (Pondération 30%)
	Deuxième session --- Travaux : Rédaction d'un écrit argumenté - 50% + Vulgarisation d'un document juridique - 20% (Pondération 70%)
	Deuxième session --- Examen : examen oral de défense du contenu de l'écrit argumenté - 30% (Pondération 30%)
	<i>Le dépôt du travail pour une date déterminée est la condition pour être évalué(e) à l'épreuve orale.</i>

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.